SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

COMMUNIQUÉ

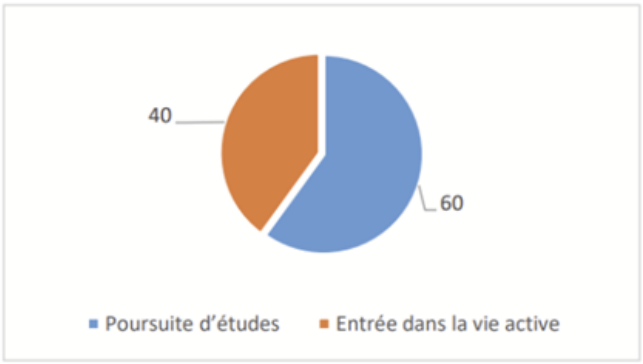
Réforme du bac pro Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique en Conduite d'Activités Hippiques : changements majeurs et inquiétudes fortes.

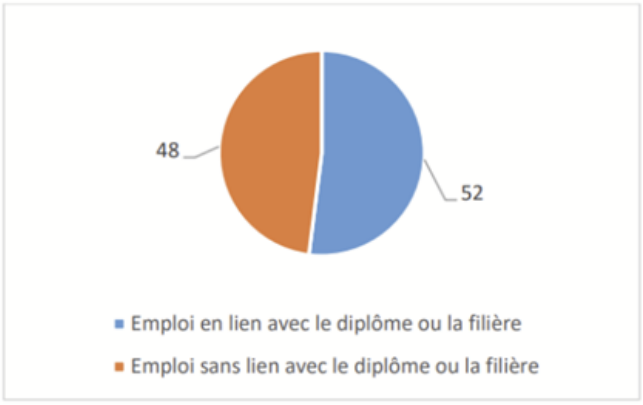
ACTUALITÉS PÉDAGOGIQUES



La DGER a engagé une rénovation en profondeur du diplôme, en réponse aux demandes des professionnels. C'est la logique de la loi Avenir professionnel de 2018 qui s'applique ici pleinement. Les secteurs d'activités visés sont restreints aux seuls secteurs des courses hippiques et des sports-loisirs. Les emplois visés se recentrent sur le salariat et les compétences opérationnels au détriment de l'installation et de l'entrepreneuriat.

D'après l'expertise des services de la DGER, le Bac Pro CGEH actuel est globalement perçu comme une formation de niveau 4 qui **joue le rôle de tremplin plus que de débouchée professionnel directe.** 60% des diplômés poursuivent leurs études (35% en BTSA, 16% vers les formations « jeunesse et sport »), 40% entrent dans la vie active.





Emplois occupés :

- **Domaine de l'entrainement des chevaux :** cavaliers professionnels, cavaliers de valorisation, cavaliers jeunes chevaux, entraineurs, cavaliers de pré-entrainement, cavaliers d'entrainement- débourrage, cavaliers maison, lads driver/lads Jockey ;
- **Domaine des soins ou transport des animaux :** palefreniers soigneur, cavaliers soigneur, grooms, soigneurs animaliers ;
- **Domaine de l'élevage et à l'encadrement de structure :** gérants de haras, éleveurs de chevaux ;
- **Domaine de l'enseignement de l'équitation :** guides de randonnée équestre, moniteurs d'équitation, animateurs soigneur (après un BP JEPS) ;
- **Installation :** 1 % sous statut d'agriculteur ; 4 % artisans, commerçants, …

Statistiques pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 cumulées (données d'inserjeune)

Toujours d'après la DGER, le CGEH accompagne les jeunes dans la maturation de leur projet à un âge où ils évoluent encore, tout en leur offrant diverses perspectives : s'orienter vers un emploi de cavalier soigneur ou d'entraînement pour les meilleurs niveaux, poursuivre en BP JEPS, CS, BTS ou se servir du cheval comme support à une reprise d'apprentissage dans d'autres filières. On peut noter, toutefois, **que le bac pro prépare aussi à une installation future. Il donne des bases solides, sans toutefois déboucher sur une proportion importante d'installation directe (5% des diplômés des deux dernières promo)**.

A la lecture du référentiel en phase de rédaction, le futur bac pro « Conduite d'activités hippiques » est un diplôme de niveau 4 préparant à l'emploi de responsable d'écurie dans les écuries de trot ou de galop et dans les établissements équestres.

A la suite d'une expérience professionnelle et de compléments de formation en comptabilité/gestion notamment, le salarié peut devenir gérant, s'associer ou bien choisir de s'installer en tant que responsable d'entreprise hippique.

Pour le SEA-UNSA, deux problèmes majeurs découlent de cette réforme :

1- La question de la capacité professionnelle agricole est une fois encore posée.

La réduction du volume horaire en SESG et la révision des capacités visées vont compromettre fortement la dimension installation du bac pro. Pourtant, les demandes des organisations professionnelles envers cette discipline sont fortes et vont dans le même sens que les recommandations des chambres d'agriculture. Celles-ci ne cessent de rappeler qu'il est important d'avoir un socle de formation solide avant de s'installer.

Il y a donc ici, une fois encore, une contradiction entre le code rural et la formation proposée.

2- Le changement d'intitulé de ce bac pro n'est pas anodin. Le futur bac pro CAH prépare bien un emploi de salarié de type agent de maîtrise mais pas de technicien ce qui est dommage.

Là encore, la contradiction entre la Capacité Professionnelle Agricole et l'installation, donc la place de chef d'exploitation agricole, est flagrante.

Le SEA-UNSA s'inquiète de la baisse d'exigences et de compétences en gestion d'entreprises et craint que cela complique le parcours vers l'installation des jeunes diplômés de l'enseignement agricole ainsi que leurs poursuites d'études.

Le SEA-UNSA s'interroge sur l'efficacité d'une telle stratégie pour garantir le renouvellement générationnel des chefs d'exploitations agricoles auquel notre pays sera confronté dans un futur proche.



Le baromètre de tous les métiers de l'éducation :

Le baromètre UNSA Éducation vous donne la parole cette année encore, avec sa 14ème édition.

Nos métiers évoluent dans un monde qui bouge. Intelligence artificielle, violence, concurrence du privé, dites-nous comment cela impacte votre quotidien.

Vous avez la parole, pour que nous puissions porter votre vécu professionnel, et les choix qui vous semblent pertinents pour redonner de l'attractivité à nos métiers.

L'an dernier, plus de **50 000** collègues ont répondu aux questions du baromètre UNSA éducation, ce qui en fait **la plus grande enquête indépendante** menée auprès des personnels du service public.

Exprimez-vous, en quelques minutes :

Lien pour participer au baromètre

